

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 10 avril 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 106 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - André GLINKA-HECQUET - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Danielle MILON - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Solange BIAGGI représentée par Gérard CHENOZ - Patrick BORE représenté par Danielle MILON - Valérie BOYER représentée par Isabelle SAVON - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Samia GHALI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Emilie DOURNAYAN représentée par Christophe DE PIETRO - Josiane FOINKINOS représentée par Nicole BOUILLLOT - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Jean-Pierre GIORGI représenté par Marlène PREVOST - Martine GOELZER représentée par Véronique PRADEL - Vincent GOMEZ représenté par Marc LOPEZ - Albert GUIGUI représenté par Josette VENTRE - Bernard JACQUIER représenté par Carine ROGER - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Patrick MENNUCCI représenté par Louisa HAMMOUCHE - Richard MIRON représenté par Albert LAPEYRE - André MOLINO représenté par Sophie CELTON - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric COLLART - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Jérôme ORGEAS représenté par Roland GIBERTI - Marc POGGIALE représenté par Michel ILLAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Dominique TIAN représenté par René BACCINO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BAUMANN - Jean-Louis BONAN - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Dominique DELOURS - Marie MUSTACHIA - Stéphane RAVIER - Karim ZERIBI.

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

VOI 005-937/15/CC

■ Demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire pour l'aménagement du boulevard de Sainte-Marguerite à Marseille (IXème arrondissement).

DRM 15/13086/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Il convient de réaménager la partie du boulevard de Sainte-Marguerite située devant l'Institut Paoli Calmette à Marseille (9^{ème} arrondissement).

Ce nouvel aménagement de circulation implique une reconfiguration du gabarit des voies, la création d'îlots directionnels et une mise aux normes des quais de bus.

L'estimation de cette opération a été évaluée à 208 333,33 euros H.T., soit 250 000 euros T.T.C.
Les crédits nécessaires à la réalisation seront pris sur l'autorisation de programme n°2012/00155 intitulée « Marseille – grosses réparations et renforcement de voies de desserte - programme 2013-2016 » dont la création et l'affectation ont été validées par le Conseil de la Communauté du 13 février 2012.

Monsieur le Député de la 6^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône propose que soit allouée par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire une subvention de 67 000 euros, prélevée sur sa réserve parlementaire 2015.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, et à autoriser Monsieur le Président à signer les demandes y afférentes.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération VOI 002-153/12/CC du Conseil de la Communauté du 13 février 2012 de création et d'affectation des autorisations de programme destinées aux opérations de voirie sur les voies communautaires et leurs dépendances.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Signé le 10 Avril 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 13 avril 2015

Considérant

- Qu'il convient de procéder à l'aménagement du boulevard de Sainte-Marguerite dans le 9ème arrondissement de Marseille ;
- Que Monsieur le Député de la 6ème circonscription des Bouches-du-Rhône propose d'allouer 67 000 euros à cette opération sur sa réserve parlementaire.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine ou son représentant est autorisé à solliciter une aide financière auprès du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, d'un montant de 67 000 euros et à signer tout document y afférent, pour l'aménagement du boulevard de Sainte-Marguerite à Marseille 9^{ème} arrondissement.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2015 et suivants de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Opération : 2012/00155 - Budget Principal (101) : Nature 2315 - Fonction 822 – Sous-politique C310.

Article 3 :

Les recettes correspondantes seront constatées au budget 2015 et suivants de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Opération : 2012/00155 - Nature : 1321 – Fonction : 822 -Sous Politique C 310.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Voirie - Espaces publics - Grandes infrastructures

Éric DIARD

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Albert GUIGUI

Certifié conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER